

Missions d'écoute sur le terrain de l'Expert des Nations Unies sur la situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire

L'Expert Indépendant des Nations Unies sur la situation des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire, a entamé son travail d'écoute des populations. Doudou Diène a effectué des visites de travail dans les villes d'Odienné, de Boundiali et de Divo.

Lors de ces trois étapes, il a expliqué que sa présence en Côte d'Ivoire est l'expression de l'engagement des Nations Unies et de la communauté internationale à aider ce pays.

« Afin de faire des recommandations utiles à la fin de mes quinze jours de visite dans ce pays, il est important que j'écoute toutes les couches de la population », a expliqué M. Diène.

Ces visites sont également l'occasion pour l'expert onusien d'avoir une idée sur la situation des Droits de l'Homme, avec des visites des lieux de détention à travers le pays, en particulier, des personnes détenues pour leur rôle dans les violences qui ont émaillé la crise postélectorale. Au cours de sa visite à Odienné, il a ainsi rencontré l'ex-première dame Simone Gbagbo afin de s'enquérir des conditions de sa détention et de s'informer et sur son état de santé. A Boundiali, il a rendu visite aux détenus civils et militaires pro-Gbagbo.

Aux chefs traditionnels et religieux de Divo et Lakota réunis en atelier le 25 septembre 2012, à l'initiative de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), il a demandé de consolider et de faire bon usage des leviers sociaux créés par les anciens et qui reposent sur ce qu'il appelle « la culture du vivre ensemble. »

« Malgré les dix ans de crise et de violence, ce pays n'a pas basculé dans la guerre civile, parce qu'elle repose sur le socle solide de la tradition et sur la richesse de sa diversité ethnique », a soutenu M. Diène, tout en invitant les leaders présents à revitaliser ces mécanismes mis en place par la tradition pour résoudre les problèmes qui se posent au pays.

Plusieurs doléances lui ont été faites par les chefs traditionnels de Divo et de Lakota, parmi lesquelles figure l'épineuse question de la présence des chasseurs traditionnels « Dozo » armés dans les villages de la région et de leur participation dans des tâches de maintien de l'ordre, alors qu'ils n'ont aucun statut légal.

Sur la question des Dozo, lors des échanges qu'il a eus avec des responsables de la confrérie, à Korhogo, le 26 septembre, l'expert onusien a indiqué que tout le problème avec les Dozo est de les aider à articuler ce qu'ils font avec les institutions officielles de l'Etat.

« Il est extrêmement important qu'il y ait un cadre légal et formel qui permettent aux Dozo, en gardant leur identité et leurs pratiques, de pouvoir continuer leur travail dans la dynamique de coopération avec les institutions officielles de l'Etat », a-t-il précisé.

Arrivé le 24 septembre à Abidjan pour une troisième visite officielle en Côte d'Ivoire, l'Expert indépendant des Nations Unies a entrepris des "missions d'écoute », comme il ne cesse de le préciser, au cours de ses rencontres avec les populations ou leurs représentants. M. Diène devra se rendre dans l'Ouest du pays.

L'expert indépendant va également rencontrer les représentants des organisations de la société civile, les leaders religieux et chefs traditionnels ainsi que la communauté diplomatique. En outre, M. Diène participera à la cérémonie d'ouverture de la 52^{ème} session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples qui se tiendra à Yamoussoukro du 9 au 22 octobre 2012.